

Montréal, le 15 décembre 2023

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
800, boul. de Maisonneuve Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

OBJET : Demande du Transporteur afin de faire déclarer provisoires à compter du 1^{er} janvier 2024 les tarifs des services de transport (Dossier R-4246-2023)

Maître Fréchette,

Veillez trouver ci-joint l'avis aux personnes intéressées qui sera diffusé sur notre site internet dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Nous vous demandons de voir à ce que le Transporteur le publie également sur son site internet dans les meilleurs délais et nous confirmer telle publication.

Veillez agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml

p. j.